



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 59

Votants : 71 (dont 12 procurations)

N°25 A/

OBJET :

CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CAVILAM

DÉSIGNATION DES
DÉLÉGUÉS DE VICHY
COMMUNAUTÉ

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

29 JUIL. 2020

Publiée ou notifiée

le :

29 JUIL. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER (de la délibération n°1 à la délibération n°15), François HUGUET, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (de la délibération n°1 à la délibération n°32), Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Jean-Philippe SALAT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD (de la délibération n°1 à la délibération n°14), Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Françoise DUBESSAY à Alain VENUAT, Bertrand BAYLAUCQ à Annie CORNE, Pascal DEVOS à Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Marie-José MORIER à François HUGUET (à partir de la délibération n°16), Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jacques BLETTY à Nicole COULANGE, Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT, Patrick BLETHON à Charlotte BENOIT, Pauline TIROT à Alexis BOUTRY, Henri SARRE à Jean ALMAZAN, Linda PELISSIER à Anne-Sophie RAVACHE, Bernard KAJDAN à Sylvie DUBREUIL, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mmes et MM. Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. François SZYPULA, Philippe COLAS, Alexandre GIRAUD Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,

Vu les statuts du CAVILAM du 11 mai 2012 et notamment l'article 6,

Vu la délibération du 4 mai 2001 relative à l'installation du CAVILAM dans les locaux du Pôle Universitaire et Technologique de Vichy,

Vu la délibération du 22 juin 2001 du Conseil Communautaire de Vichy Val d'Allier décidant de passer avec le CAVILAM, occupant permanent du Pôle universitaire, une convention de partenariat durable portant sur les objectifs d'animation et de promotion du Pôle,

Vu l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2015-2020 entre Vichy communauté et le CAVILAM votée par le Conseil Communautaire le 8 mars 2018 et signée le 24 mai 2018,

Vu l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle 2015-2020 entre Vichy communauté et le CAVILAM du 20 avril 2020, décision du Président n°2020-100 du 20 avril 2020,

Vu la délibération n°2A du 2 février 2017 de désignation des délégués titulaires pour du Conseil d'Administration du CAVILAM,

Considérant que dans le cadre de ce partenariat, le CAVILAM prévoit dans ses statuts la représentation de Vichy Communauté par son Président, et deux représentants désignés au sein de la communauté d'agglomération,

Considérant dès lors la nécessité pour Vichy Communauté de désigner deux délégués titulaires pour siéger au Conseil d'administration du CAVILAM,

Propose au Conseil Communautaire de désigner conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales comme représentants de Vichy Communauté pour siéger au sein du conseil d'administration du CAVILAM :

- M. le Président de Vichy Communauté, membre de droit,
- Monsieur François SENNEPIN, en qualité de membre titulaire
- Monsieur Jean-Sébastien LALOY, en qualité de membre titulaire

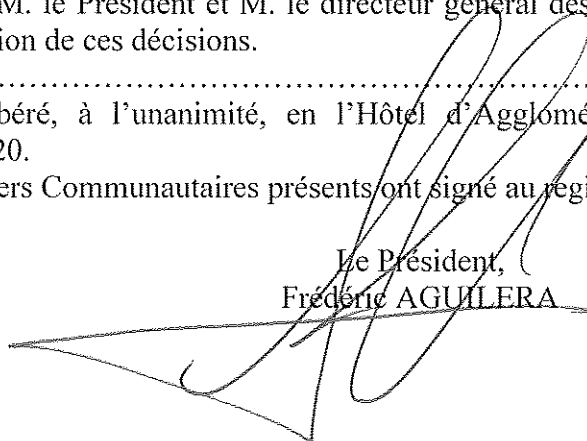
Après en avoir délibéré, et compte tenu du fait qu'aucun autre conseiller communautaire n'a déposé de candidature, le Conseil Communautaire :

- Approuve ces désignations,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 23 juillet 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,
Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 25 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUILLET

Objet de l'acte : 2020 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAVILAM - DESIGNATION DES
DELEGUES DE VICHY COMMUNAUTE

.....
Date de décision: 23/07/2020

Date de réception de l'accusé 29/07/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 23JUI2020_25A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200723-23JUI2020_25A-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 25 A.pdf (99_DE-003-200071363-20200723-23JUI2020_25A-DE-
1-1_1.pdf)